



Mairie de Rivedoux-Plage

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance ordinaire du 27 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le 27 juin à 20 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de RIVEDOUX-PLAGE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Patrice RAFFARIN, Maire

Étaient présents : MM. Patrice RAFFARIN, M. Didier BOUYER, M. Marc CHAIGNE, Mme Colette PIVETEAU, Mme Simone « Julie » FOULQUIER, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Serge KINDEL, Mme Marie-Françoise BERNARD, Mme Claudine LEBON, Mme Monique VERNE, M. David NEVEUR, Mme Perrine PIGNOL, M. Claude DEVAUX, M. Guy MESSAGER, M. Frédy MELLE, M. Jean-Louis JOUILLEROT, Mme Corinne PARNAUDEAU

Absents excusés: Mme Linda DESSED donne pouvoir à M. Patrice RAFFARIN
M. Pierre NIVOIS donne pouvoir à M. Serge KINDEL

Secrétaire de séance : M. Didier BOUYER a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation	:	23 juin 2014
Nombre de membres en exercice	:	19
Nombre de membres présents	:	17
Pouvoirs	:	2
Nombre de suffrages exprimés	:	19

Le Conseil Municipal :

1) Compte rendu de conseil

Approuve à l'unanimité les comptes-rendus des Conseils Municipaux du 20 juin 2014 et du 30 avril 2014

2) Délégation du Droit de Prémption Urbain à l'Établissement Public Foncier de Poitou-Charentes

A l'unanimité,

- **approuve**, dans le cadre de la convention liant la commune à l'Établissement Public Foncier de Poitou-Charentes, la délégation du Droit de Prémption Urbain au bénéfice de cet établissement.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer les actes inhérents à cette délégation

3) Réforme des rythmes scolaires: autorisation donnée au Maire de prendre un arrêté municipal en vertu de l'article L521-3 du Code de l'Éducation

A l'unanimité,

- **autorise** M. le Maire à prendre un arrêté municipal en vertu de l'article L521-3 du Code de l'Éducation

4) Animation des temps d'activités péri-éducatives – conventions partenariales d'objectifs 2014-2015: taux horaires de la contribution

A l'unanimité :

- **approuve** les taux horaires variant de 26 à 60 euros pour les activités péri-éducatives correspondant aux objectifs pédagogiques contenus dans le **Projet Éducatif de Territoire (PEDT)**

5) Accueil de Loisirs sans hébergement – tarifs des stages été 2014

Approuvé à l'unanimité les tarifs des mini-camps de l'été 2014 tels que présentés

6) Tarifs du périscolaire – rentrée 2014-2015

A l'unanimité :

- approuve les tarifs tels que présentés et la grille tarifaire modifiée

7) Budget annexe "Écotaxe"

A l'unanimité :

- approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 500€ à l'Association Pêche et Nautisme Rivedousais

8) Territoire à Risque important d'inondation (TRI) "Ré-La Rochelle" – avis sur le projet de cartographie

A l'unanimité :

- rejette en l'état la carte telle que présentée et autorise M. le Maire à porter cet avis à la connaissance de Mme la Préfète de Charente-Maritime

9) Convention avec la Communauté de Communes de l'Ile de Ré pour l'instruction des autorisations d'occupation des sols

A l'unanimité:

- approuve les termes de la convention qui prendra effet à compter du 1^{er} octobre 2014

10) Aménagement des espaces publics de la traverse de Rivedoux-Plage – séquence 2 – Domaine public communal: avenant n°1 au lot 1 "terrassements, assainissement, chaussée"

A l'unanimité,

- Approuve le contenu de l'Avenant n° 1 au Lot n° 1 « Terrassements, assainissement, chaussée », marché attribué à l'entreprise EIFFAGE Travaux Publics –ZAC de Belle Aire Nord – Rue Christophe Colomb– 17441 AYTRE CEDEX

- Autorise le Maire à signer cet avenant en plus-value pour un montant total de : 4 430,00€ HT soit 5 316,00€ T.T.C ;

- Arrête le coût global du marché Aménagement des espaces publics de la traverse de Rivedoux-Plage – séquence 2 – Domaine public communal à : 1 462 626,25€ HT soit 1 749 318,72€ T.T.C ;

- Dit que les crédits afférents à cette réalisation seront inscrits au compte 2315 – opération n° 165 du budget communal 2014.

11) Convention de remboursement des dépenses engagées par le SDEER pour travaux d'éclairage public

A l'unanimité:

- reconnaît la conformité de la réalisation du projet

- prend acte du coût global des travaux arrêté à la somme de 4 364,18€HT

- s'engage à rembourser le montant de la contribution communale, soit 2 182,09€ en trois annuités de 727,36€ dont la première interviendra le 1^{er} mars 2015 et la dernière le 1^{er} mars 2017

- approuve les termes de la convention financière entre le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural de la Charente-Maritime et la commune de RIVEDOUX-PLAGE

- autorise le Maire à signer ladite convention

12) Construction d'un bâtiment à usage agricole et d'un bâtiment pour les services techniques municipaux- Avenant n°1 au lot n°6 "Serrurerie" –

A l'unanimité,

- Approuve le contenu de l'Avenant n° 1 au Lot n° 6 « Serrurerie », marché attribué à l'entreprise ACLM – Les Barrails – 17610 CHERAC

- Autorise le Maire à signer cet avenant en plus-value pour un montant total de : 1 120,00€ HT soit 1 344,00€ T.T.C ;

- Arrête le coût global du marché de construction d'un bâtiment à usage agricole et d'un bâtiment pour les services techniques municipaux (lot n°9 déclaré infructueux par délibération en date du 21 février 2014 inclus) à : 644 431,66€ HT soit 773 317,99€T.T.C ;

- Dit que les crédits afférents à cette réalisation seront inscrits au compte 2313 – opérations n° 156 et n° 172 du budget communal 2014.

13) Réforme territoriale

A l'unanimité,

- **se prononce**, dans la cadre de la réforme en cours, pour le rattachement de la Région Poitou-Charentes à la Région Aquitaine

14) Maison des activités associatives et office de tourisme: demande de subvention au titre de la DETR 2014 et abandon du dossier DETR 2013

A l'unanimité,

- **Approuve** le projet de construction d'une maison des activités associatives et d'un office de tourisme pour un montant estimé de 669 600€ H.T

- **Approuve** le plan de financement tel que proposé

- **Dit** que le dossier DETR Exercice 2013 est abandonné au profit du dossier DETR Exercice 2014

- **Autorise** le Maire à solliciter auprès de l'État une subvention au titre de la DETR Exercice 2014,

- **Sollicite** l'autorisation de commencer les travaux avant la réception de la décision attributive de subvention.

15) Amélioration de la voirie communale – programme 2014

A l'unanimité :

- **approuve** le projet d'entretien mécanique des chaussées par projection de gravillons enrobés à l'émulsion,

- **adopte** le plan de financement afférent à l'opération,

- **autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du programme d'amélioration de la voirie communale pour un montant de 1 930€ soit 6,91% de la dépense réelle ;

- **autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes au dépôt de ce dossier

16) Carrefour du Défend

Prend acte de l'organisation par les services départementaux d'une réunion en juillet 2014 de présentation de l'avant-projet d'aménagement d'un giratoire au carrefour du Défend.

17) Qualité des eaux de baignade

Prend acte du plan d'amélioration avec les actions correctives et préventives

18) Information suite à la mise en cause du Port Atlantique La Rochelle par l'association Ré Nature Environnement

Prend acte des termes du courrier de M. Michel Puyrazat, Président du Directoire du Port Atlantique La Rochelle, en réponse à la mise en cause du Port Atlantique La Rochelle par l'association Ré Nature Environnement en tant que responsable potentiel de la mortalité des moules dans le Pertuis Breton au printemps 2014.

19) D.I.A en D.P.U

- **Décide à l'unanimité** de ne pas exercer son droit de préemption sur les DIA soumises à son appréciation.

20) Questions diverses